

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

**ABONNEMENTS:**  
L'abonnement est payable par les mois.  
année 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse 6.50 3.25 2.—  
Etranger (envoi des 3 mois) 12.— 6.50 4.—  
Métros de la semaine 12.— 6.50 4.—  
Envoi par mandat 15.— 7.50 4.40

Administration et Expédition: Imprimerie GZSSLER, SION  
Compte de chèques N° 11584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.7) par an pour l'Etranger  
Téléphone N° 46 L'abonnement part de la date de la dernière livraison formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance.

**ANNONCES:**  
Canton Suisse étranger  
La ligne ou son espace 0.10 0.20 0.30  
Réclame 0.40  
Minuterie d'impression 1 franc  
Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion

**On demande**  
une jeune fille propre et intelligente, connaissant un peu la cuisine et sachant coudre. Occasion d'apprendre le métier de tailleur pour dames et messieurs.  
**S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.**

**Demande d'employés**  
Jeune fille, portier, cocher, garçon de cuisine, fille de ménage, ayant certificats si possible.  
Ecrire case postale N° 4419, Sierre.

**A LOUER**  
appartement bien ensoleillé, 3 chambres, cuisine et petites dépendances.  
S'adresser chez Mme Dr. REY, Sion.

**Occasion**  
A vendre faute d'emploi, une pompe à trois axes, à l'état neuf, avec tuyaux, syphons et accessoires, plus des fûts de transport, en excellent état, le tout à très bas prix, chez F. Deladoey, Avenue du Midi, Sion.

**A remettre**  
pour cause de santé, un bon petit commerce avec magasin bien achalandé, possédant une excellente clientèle, revenu assuré et prouvé. Convient à de jeunes mariés.  
Renseignements à disposition.  
S'adresser au Bureau du Journal.

**PENSEZ**  
à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à l'Hygiène fruitière, 3 tableaux vendus séparément 60 cts. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon 14, Lausanne.

contre **Toux Grippe, Coque luche, Rougeole** prenez le  
**SIROP BURNAND**

Tous genres de **RIDEAUX**  
en toile, tulle, mousseline étamine, Vitrages, Brisebisets Stores, Lambrequins. Spécialités pr. appart. Genres courants pr. Hôtels et Pensionnats.  
Beau choix sur demande  
F. STEHELI & Cie St-Gall

**Chacun son sellier à la maison**  
Chacun peut faire toutes réparations aux équipages, selles, tentes, couvertures, chaussures, etc. L'appareil travaille même comme une machine à coudre. Prix complet avec 4 aiguilles diverses grandeurs avec fil à coudre  
**Fr. 2.—**  
Nouvel appareil à coudre automatique perfectionné  
Héb. SCHWEIZER, Grenzacherstr. 1, BALE

**A CRÉDIT!**  
Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins  
**Frankenstein-Meyer**  
BERNE, Boulevard extérieur 35  
Grand choix en tissus, conf. etious pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.  
Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

**Fromage!**  
J'expédie, par 5 kilog, du bon fromage gras  
au prix de par kilo Fr. 2.30—2.40  
1/2 gras, 3/4 gras » » 1.60—2.—  
maigre » » 1.40—1.50  
Tilsitt » » 1.70—2.20  
Graisse à cuire » » 2.30  
A. FREI, Expédition, Unteraegeri (Zoug).

**C'est maintenant**  
que la lecture du **SILLON ROMAND**, journal agricole abondamment illustré, est spécialement profitable; que ses directions, ses conseils relatifs aux semences, aux engrais, aux travaux du jardin et des champs, deviennent indispensables.  
Le **Sillon Romand**, avec ses suppléments: Le **Petit Sillon Romand** et le **Journal illustré**, paraît le 1er et le 15 de chaque mois; son prix d'abonnement est de 3 fr. 50 par an. C'est le journal agricole le plus important, le plus répandu et le meilleur marché de toute la Suisse Romande.  
Le **Sillon** se distingue par le nombre de ses rédacteurs, celui de ses spécialistes et de ses collaborateurs qui font profiter cet organe de leur savoir et de leurs expériences dans tous les domaines se rattachant à l'agriculture.  
Le **Sillon** se distingue aussi par la **BOURSE AGRICOLE** qu'il met au service de ses abonnés, et grâce à laquelle ceux-ci ont la plus grande facilité de vendre et d'échanger leurs produits.  
Cet organe se distingue en outre par sa rubrique **CONSULTATIONS GRATUITES**, officine de renseignements multiples, toujours ouverte à qui veut en profiter.  
Ces deux avantages, à eux seuls, représentent une valeur supérieure au prix d'abonnement.  
Ajoutons que les abonnés du **Sillon Romand** reçoivent gratuitement avec chaque numéro le **Journal illustré**, supplément d'actualités richement illustré.  
**Bulletin d'abonnement**  
Je m'abonne au « Sillon Romand » et suppléments, et paierai le remboursement qui me sera présenté à cet effet, pour abonnement annuel, de 3. fr. 50.  
Nom .....  
Prénom et profession .....  
Domicile .....  
Bureau de poste .....  
Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 centimes, à l'Administration du **Sillon Romand**, rue Pichard 3 à Lausanne. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin. J. H. 11812 D.

**7**  
**PIANOS D'OCCASION**  
des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs.  
Grand choix de pianos neufs  
Facilités de paiement  
Bon escompte au comptant.  
Grand choix de pianos électriques  
**Maison A. EMCH**  
Montreux  
19, Avenue du Kursaal, 19  
Coffres-forts  
incincombustibles depuis Fr. 75.—  
à partir dep. Fr. 60.—  
F. TAUXE  
Malley-Lausanne.

**Magasin de Mercerie et Lingerie sur commande**  
Ouvrage prompt et soigné  
Maison Kohler A côté du Magasin Hölken  
& **Mlle. Mutter**  
Beau choix Prix modérés

**E. Fatzer**  
Câbles en acier pr. transports aériens de toutes dimensions.  
Câbles pour grues, ascenseurs, etc.  
Câbles pour magasins de fer.  
**Romanshorn**  
Exposition Berne 1914, Médaille d'or.

**Fabrique de Meubles**  
**REICHENBACH FRES**  
S. A., SION  
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers  
Devis sur demande -0- Vente par acomptes  
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION  
TELEPHONE 35 -0- TELEPHONE 105

**Donnez!**  
aux enfants délicats entravés dans leur développement, comme aussi aux adultes surmenés, éternés, se sentant faibles et surtout aux jeunes filles et femmes anémiques.  
**l'Hématogène du Dr. HOMMEL**  
VOUS EN SEREZ EMERVELLE  
Des milliers d'attestations du monde médical prouvent la valeur incontestable de notre produit comme **fortifiant** par excellence. Un passé triomphal de 25 ans est la meilleure recommandation.  
Demandez expressément le véritable **Hématogène du Dr HOMMEL**  
Vente dans toutes les pharmacies. Prix du flacon: Fr. 3.25  
Aktiengesellschaft Hommel's Hämatoogen, Zurich

Voulez-vous être placé rapidement en Suisse ou à l'étranger  
Adressez-vous au  
**BUREAU DE PLACEMENT**  
**AGENCE IMMOBILIERE**  
Zermatten, Planta, Sion

**Fabr. Fourneaux Sursee**  
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES  
Catalogue Gratuit!  
Succ. Daujanne  
4 Place de la Paponne

**Depuis 60 ans**  
un **Médicament de famille** contre les ulcères, plaies suppurantes, gaugrène **jambes ouvertes** est l'universel remède efficace  
**Onguent Kessler**  
Prix par pot Fr. 2.50  
Remède absolument inoffensif et très efficace contre les **Rhumatismes persistants**, et **maladies d'estomac chroniques**  
Envoi gratis et franco sur demande de la brochure contenant plus de 1000 attestations et certificats.  
**ALBIN MULLER**  
Successor de Kessler  
Eschenz (Thurgovie)  
DEPOT  
Pharm. Zimmermann, Sion

**UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE**  
**CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX**  
C'est notre baume „SAGRA“ infailible contre les maladies du cuir chevelu. Ce baume arrête complètement la chute des cheveux, fait disparaître les pellicules, tout surcroît de graisse, etc. et rend à la chevelure une opulence et une souplesse incomparables.  
Le **BAUME SAGRA** produit un résultat même dans les cas où l'application de lotions, pommades, etc. n'a pas eu de succès. Ce Baume est autorisé par le Laboratoire Cantonal de Genève.  
Des conseils relatifs à l'hygiène de la chevelure sont ajoutés à chaque flacon. Gd. modèle Fr. 5.— Petit modèle Fr. 3.— franco. Envoi discret contre remboursement. Ecrire: **Laboratoires Hygiène-Esthétique „Progress“**, Genève, 65, Rue Lionard E. (Conservez cette annonce).

Ecoulements, Goutte militaire et toutes les **Maladies des voies urinaires** sont guéris radicalement par l'emploi du  
**Santal Charmot**  
Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claire les urines les plus troubles.  
**Fr. 4.50 la boîte**, dans toutes les pharmacies.  
Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.  
**Règles**  
Méthode infailible contre retards.  
Ecrire à H. Nalbin, Pharmacien Petit-Lancy, Genève

# La Salsepareille Model

est un **dépuratif** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un **sang vicié** et de la **constipation habituelle**: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczéma, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3.50 La demi-bouteille fr. 5.— La bouteille pour la cure complète fr. 8.— **Se trouve dans toutes les pharmacies**. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la **PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER**, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable **Salsepareille Model**.

**Le gros Lot de frs. 20000**  
et plusieurs autres lots plus ou moins élevés de la loterie de Tell ne sont pas encore sortis. **Grande chance de gain.** Que ceux qui n'ont pas gagné jusqu'à présent ne se découragent pas et ceux qui n'ont pas encore acheté des billets ne laissent pas passer cette occasion sans tendre la main à la fortune. Hâtez-vous donc et commandez de suite contre remboursement des billets à fr. 1.— à  
L'Agence Centrale Berne  
Passage de Werdt N° 92  
Sur 10 billets 1 billet gratuit Conditions favorables pour revendeurs

## LETTRE DE PARIS

La réapparition  
des Zeppelins

Les Allemands ont une persévérance, une ténacité remarquables. Combien de dirigeables leur a-t-on détruits depuis le début de la guerre? Au moins trente. Qu'importe! Ils en ont construit inlassablement de nouveaux, de plus puissants, de plus redoutables et il nous ont permis de constater qu'ils avaient reconstitué, complètement leur flotte de dreadnoughts aériens, comme ils ont reconstitué leur flotte de sous-marins. En l'espace de peu de jours, trois escadres de dirigeables se sont dirigées, l'une sur Paris, à trois reprises différentes, une autre sur Londres, et la dernière sur Salonique, faisant partout des victimes parmi la population civile — ce qui constitue indiscutablement un crime.

Comment nos ennemis peuvent-ils suffire à leur tâche formidable? Chaque jour, des sous-marins nouveaux surgissent; des zeppelins s'achèvent, des armes inédites sont inaugurées. Les hommes commencent à faire défaut. Oui, mais les mitrailleuses sont plus nombreuses que jamais; l'industrie allemande a une puissance de production qui vous surprend et vous déconcerte. On croirait que tout l'Empire est transformé en une immense forge construite sur une mine inépuisable de matières premières.

Nous n'avons pas de grands sous-marins, parce que nous n'avons pas encore trouvé le moteur suffisamment puissant pour les conduire. De même, nous n'avons pas de grands dirigeables, capables de répondre aux raids multiples des zeppelins par des raids de représailles aussi impressionnants qu'ils auraient pour résultat immédiat de les contraindre à ne plus renouveler les leur.

Les zeppelins qui ont été jetés des bombes sur Paris, ont étonné par leur puissance ascensionnelle, leur vitesse, et leur invulnérabilité. Le plan de défense contre aéronautes, établi dans le camp retranché de Paris, n'avait pas prévu que les dirigeables allemands fussent susceptibles de s'élever à la même hauteur que les avions les plus forts.

Ces constatations contiennent d'utiles enseignements. Elles nous montrent que si nous voulons vaincre, nous devons nous attaquer, en toute occasion, à rivaliser de hardiesse et d'inlassable énergie. L'ennemi nous prouve, à chaque instant, qu'il n'est pas encore abattu, et des exploits comme ceux de Paris-Londres-Salonique maintiennent son moral en exaltant son patriotisme et sa hardiesse, en le forçant à admettre qu'il est seul capable d'accomplir de telles choses et qu'il est partout inexpugnable.

Pourquoi n'essayons-nous pas à lui faire perdre cette orgueilleuse confiance qu'il a dans sa puissance militaire qu'il croit illimitée, en ripostant chaque fois par des gestes aussi étonnants? Nos aviateurs sont capables de toutes les prouesses. Ils ne manquent ni d'initiative ni d'héroïsme. Qu'on prenne conseil d'eux: ils sauront relever fièrement le défi que les Allemands viennent à nouveau de leur lancer. Cela vaudra mieux que de se borner à traiter nos ennemis de pirates et leurs victimes de glorieux martyrs. On ne triomphe pas avec des mots; il faut répondre aux gestes par des gestes.

Ce n'est pas qu'il convienne d'envier les zeppelins; jusqu'à présent, ils n'ont rien accompli qui ne puisse être tout aussi bien fait par des avions. Or, ceux-ci constituent une arme beaucoup moins coûteuse et susceptible de rendre des services infiniment plus variés. Le dirigeable est assurément un épouvantail; il a des effets démoralisants, mais au point de vue militaire, il n'obtient pas plus de résultats qu'une escadrille d'avions. Son tir n'est pas précis. La preuve en est dans les bombes jetées l'autre nuit sur Paris. Toutes visaient un point déterminé, qu'elles n'ont, fort heureusement pu atteindre.

Car, il ne faut pas croire que le raid des zeppelins avait pour but de frapper au hasard la population parisienne des faubourgs. En réalité, c'est ce qui s'est produit. Mais les Allemands avaient mieux à faire que cela et si leur tentative avait réussi, peut-être en aurions-nous senti le contre-coup jusque sur le front, peut-être aurions-nous été privés, au moment où nous aurions eu le plus besoin, d'un utile moyen de défense.

L'Angleterre a eu sa part. Elle n'en a pas empêché les aviateurs germaniques d'accomplir leurs exploits, et c'est ainsi que six zeppelins ont pu faire, parmi la population civile, 121 victimes, dont 54 morts depuis le 19 janvier 1915, les dirigeables allemands ont accompli 20 raids sur l'Angleterre leurs bombes ont tué 251 personnes et en ont blessé 488. Chaque fois, ils ont pu quitter indemnes le ciel de la Grande-Bretagne.

Ceci prouve que les alliés n'ont pas encore trouvé le moyen d'attaquer efficacement les dirigeables. Ce moyen, il faut le chercher. On s'était endormi dans une douce sérénité; depuis le 13 octobre 1915, on n'avait plus vu de zeppelins et peut-être s'imaginait-on que l'ennemi, découragé devant l'inutilité de ses efforts et le chiffre effrayant de ses pertes, avait renoncé à ces raids criminels et cherché pour tenir tête aux alliés, des moyens d'action plus conformes aux réalités de la guerre. Puisqu'il n'en est rien, puisque voici la réapparition des zeppelins, prenons résolument le parti de les détruire tous jusqu'au dernier, comme nous détruisons les sous-marins ennemis; faisons bonne garde pour qu'ils ne réussissent plus à survoler nos lignes et pour que Paris soit désormais efficacement protégé contre toute nouvelle agression. Il semble qu'avec une vigilance à toute épreuve, nous déjouerons sans trop de difficultés les desseins de ces mastodontes aériens qui mettent la surprise au nombre des facteurs les plus aptes à en déterminer la réussite.

J. S.

Les opérations  
de guerreViolents combats sur le front  
franco-allemand

Ces trois dernières journées ont été marquées par de violents combats sur divers points du front franco-allemand. Résumons: vendredi les Français, ensuite d'une bonne préparation d'artillerie, ont repris aux Allemands environ 300 mètres de tranchées au nord-est de la butte du Mesnil (en Champagne). Samedi, les Allemands ont tenté, à plusieurs reprises, de franchir le canal de l'Yser à la hauteur de Steenstraete-Hetsas; le feu combiné de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies les a arrêtés dans leur élan. La journée d'hier, dimanche a été particulièrement mouvementée. Le bulletin français signale, en Artois une série d'attaques allemandes depuis la cote 140 jusqu'au moulin au nord de la Folie trois de ces attaques ont été arrêtées par les tirs de barrage et le feu de l'infanterie; au cours de la quatrième, les Allemands ont réussi à pénétrer dans les tranchées de première ligne française, à l'ouest de la cote 140, mais ils en ont été chassés presque aussitôt par une contre-attaque sanglante qui leur a infligé des pertes sensibles. Au sud de Frise, attaques allemandes à la grenade. Entre Soissons et Reims, grande activité d'artillerie. En Champagne, à l'est de la route de Tahure à Sommepey, les Allemands ont pris pied dans des tranchées avancées. En Haute Alsace, une attaque allemande à l'est de Seppois a été enrayée.

De tout cela, on peut conclure que les renforts amenés sur le front occidental par les Allemands et les attaques de ces jours sont le prélude de la grande offensive générale annoncée depuis quelque temps.

## Sur les autres fronts

Sur le front austro-italien, actions accoutumées de l'artillerie et quelques coups de mains isolés de l'infanterie, notamment dans le bassin de Plezzo (Haut Isonzo) où les Autrichiens ont réussi à pénétrer dans une tranchée italienne, et dans le val Terragnolo où les Italiens ont eu l'avantage.

Des hydroavions autrichiens ont bombardé Ravenne et endommagé le bâtiment de la gare ainsi qu'une soufrière et une sucrerie.

Sur le front russe, dans le secteur de Riga le tir de l'artillerie est intense. Vers Jakobstadt, un détachement allemand a tenté sans succès de s'approcher des positions russes. Une autre tentative d'envelopper le village de Garpounovska a été repoussée.

Les Russes annoncent qu'ils continuent à progresser dans la région d'Erzeroum, marchant dans une neige épaisse et par un froid intense dans des défilés presque inaccessibles.

Sur le front de l'Irak, dans la région de Kut el Amara où une armée anglaise est assiégée, feu d'artillerie et d'infanterie. Les Turcs ont attaqué un camp à l'ouest de Korna et ont obligé les Anglais à se retirer vers le sud.

## Croiseur français

## „Amiral Charner“ coulé

Une dépêche de Berlin annonçait hier que le croiseur français « Suffren » avait été torpillé et coulé par un sous-marin allemand sur les côtes de Syrie. Le « Temps » de Paris affirme que le « Suffren » est en ce moment à Toulon. Il y a certainement eu méprise de la part du commandement naval allemand sur le nom du navire coulé; car un communiqué du ministère français de la marine dit qu'on a des inquiétudes sur le sort du croiseur « Amiral Charner » croisant sur les côtes de Syrie, qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis le 8 février, date à laquelle, selon le télégramme allemand, un sous-marin aurait coulé un bateau de guerre français.

Ce serait donc le « Amiral Charner » qui a été torpillé et non le « Suffren ».

## En Albanie

Les Autrichiens ont occupé Tirana, le fief d'Essad Pacha. Ce dernier prépare ses malles à Durazzo et va s'embarquer pour Corfou.

Les contingents italiens envoyés en Albanie ont eu une première rencontre avec les Autrichiens à l'est de Durazzo.

## Une heure de halte

On nous écrit:

Dans une marche forcée, la troupe grogne. Le sac pèse aux reins et tire aux épaules; les pieds sont brûlés par la route. Les bouches sont pâteuses et guantes et les paroles amères. Le moral est bas. L'avenir paraît noir. Mais voici la halte, la vraie, celle qui se prolonge. Couchés dans l'herbe, la tête sur le sac, la vareuse ouverte, les souliers retirés, les hommes mangent lentement puis somnoient. Les visages se détendent; la rêverie douce remplace l'amère obsession de tout à l'heure. L'avenir a des étoiles qui s'allument dans son ciel noir.

Le peuple suisse a rudement marché depuis un mois et sa marche il est vrai, ne touche pas au but. Mais, malgré l'agitation persistante des plus nerveux, prenons donc une heure de repos, au bord du chemin rocailleux et montant.

Les deux colonels incriminés sont aux mains de la justice. On peut admettre qu'ils seront punis selon leurs fautes. Après une hésitation un peu trop prolongée, le Conseil fédéral a résolu de convoquer les Chambres au lendemain de la sentence du tribunal militaire. Il cède ainsi au vœu le plus pressant des confédérés romands. Les Chambres se réuniront et leur session sera peut-être tumultueuse. Quelques violences de langage ne sont pas pour nous effrayer. Comme le disait Juste Olivier, « un peu de dispute ranime »! Un peu de dispute dans le cadre des lois, cela sera un soulagement salutaire; dis-

pute infiniment préférable à celle qui se déroule dans la rue et qui s'appelle, suivant son degré et sa nature, échauffourée, troubles, émeute, sédition, révolte, soulèvement, révolution. Les moindres de ces mots ont déjà servi à qualifier les exploits regrettables de quelques Lausannois. Les plus graves se chuchotent dans certaines conversations. Des mots, sans doute, rien que des mots. Si le peuple n'a plus entière confiance dans ses autorités, nous avons confiance entière dans le bon sens dans la santé morale du peuple. Et qui ne voit que ce serait folie malsaine de fiévreux que d'ameuter et d'armer des Suisses contre d'autres Suisses, sous les yeux de l'Europe en guerre, sous les canons des ennemis.

Car, si nous n'avons pas d'ennemis aujourd'hui nous en pourrions avoir demain, et nous ne manquerions pas d'en avoir si nous affaiblissions notre résistance nationale par la discorde intérieure.

On nous surveille, on nous épie. La guerre européenne ne se résoudra pas sur les bords du canal de Suez ou du golfe Persique. L'effort décisif portera sur le front qui s'appuie à notre frontière. Dans six semaines, dans deux mois, le printemps fera couler le sang dans les champs fleuris, et les armées fraîches s'affronteront et les canons nouveaux essayeront leurs effets foudroyants dans les campagnes lorraines et sur les Vosges. Alors, si ni l'un ni l'autre adversaire ne réussit à enfoncer le front ennemi, la tentation sera plus grande que jamais de terminer la lutte par une diversion hardie et de lancer quelques brigades ou quelques corps à travers la Suisse pour prendre l'ennemi à revers. Si la Suisse ne garde pas toutes ses forces prêtes pour les dangers extérieurs, si sa mobilisation nouvelle ne s'accomplit pas avec la même sûreté que les premières, comment conjurer cette menace? Etrange politique en vérité qui soulèverait le pays pour le purger de l'invasion étrangère et qui, du même coup, ouvrirait la frontière à l'invasion étrangère.

La confiance du peuple dans le gouvernement est ébranlée, dit-on. Mais chacun compte sur la bonne foi et sur l'énergie de ses députés, qui le représentent bientôt à l'Assemblée fédérale. En attendant, le Conseil fédéral ne reste pas passif. Il vient de prendre une série de mesures qui restreignent les prérogatives du pouvoir militaire et soumettent de nouveau à l'autorité civile une partie des objets dont elle s'était dessaisie. Ainsi, jusqu'à l'heure où le procès des colonels stimulera la curiosité et suscitera une effervescence nouvelle, nous avons un bon moment pour réfléchir, pour affirmer notre volonté et pour contrôler notre indignation. A la faveur de cette heure de halte, songeons aux dangers de la discorde et à la menace de l'étranger.

P. Charbonnier.

## Nouvelles de la Suisse

## Les réformes attendues

Le Conseil fédéral a voté, dans une séance extraordinaire qui a eu lieu samedi, trois arrêtés importants qui touchent aux rapports entre l'autorité civile et l'autorité militaire.

Le premier de ces arrêtés règle la question des compétences des deux autorités en matière financière, en disposant que le commandement de l'armée est compétent, sans qu'il soit obligé de présenter au Conseil fédéral une demande spéciale de crédit, pour toutes les dépenses qui sont prévues et fixées dans le règlement administratif de l'armée.

Toutes les autres dépenses, notamment celles qui concernent l'habillement, l'armement, les munitions, les ouvrages de fortifications, la construction de routes et de bâtiments, doivent, par contre, être soumises au département militaire avec les demandes de crédits correspondants.

Les crédits ne peuvent être accordés que par le Conseil fédéral.

Le commissariat de l'armée doit limiter son activité aux besoins de l'armée. Il ne peut s'occuper d'affaires commerciales pour le compte de tierces personnes qu'à titre exceptionnel, avec l'autorisation expresse du Conseil fédéral, où, dans les cas urgents, du département fédéral compétent.

Le second arrêté restreint l'activité de la gendarmerie de l'armée au service auprès des troupes. Elle peut cependant être appelée à collaborer aux travaux de la police de frontière, mais cette collaboration ne peut intervenir qu'après accord avec les autorités cantonales compétentes.

Le troisième arrêté décharge les tribunaux militaires pour en charger les tribunaux cantonaux, de toutes les infractions aux lois, arrêtés et ordonnances qui ne tombent pas sous le coup de la catégorie générale des délits militaires proprement dits.

Tous les arrêtés en question ont été pris après discussion avec le commandement de l'armée. Tel est notamment le cas pour l'arrêté concernant les compétences financières, qui résout par un accord entre l'autorité civile et militaire les questions posées par l'article 208 de la loi sur l'organisation militaire et l'adapte ainsi à la situation créée par une mobilisation qui se prolonge au-delà des prévisions.

Le Conseil fédéral s'occupera dans sa séance de la semaine prochaine de la démilitarisation des chemins de fer.

Le Conseil fédéral a pris samedi au sujet du transfert des compétences des tribunaux militaires aux tribunaux civils une décision dont nous relevons les principales dispositions suivantes:

La poursuite et le jugement des actions punissables dans les arrêtés suivants sont confiés aux cantons:

Arrêté du Conseil fédéral tendant à assurer l'alimentation en pain du pays, du 27 août 1914;

1. Arrêté du Conseil fédéral concernant les céréales, du 8 septembre 1914, et les diffé-

rents arrêtés le complétant ou le modifiant; Dispositions d'exécution du département militaire suisse du 1er décembre 1914 et du 27 octobre 1915 aux arrêtés fédéraux d'août 1914 tendant à assurer l'alimentation en pain du pays et la vente de céréales;

Ordonnances du département militaire suisse concernant l'emploi de farine blanche pour la boulangerie et les prix maxima des pâtes alimentaires et semoules de blé dur;

Arrêté du Conseil fédéral tendant à assurer l'alimentation en pain du pays, du 3 décembre 1915;

Ordonnance du département militaire suisse tendant à la réquisition de farine blanche et semoule dans les moulins, du 15 décembre 1915 et sur la teneur de la farine pleine, de la même date.

2. Arrêté du Conseil fédéral sur l'importation de céréales, de farine et de fourrage par la Confédération, du 9 janvier 1915.

3. Arrêté du Conseil fédéral sur l'importation du riz et des produits de la mouture de riz par la Confédération, du 2 octobre 1915.

4. Arrêté du Conseil fédéral tendant à se procurer de la paille pour l'armée, du 23 septembre 1914.

5. Arrêté du Conseil fédéral pour assurer la fourniture du cuir pour le pays et la fixation des prix maxima pour le cuir, du 26 mars 1915.

6. Ordonnance du département militaire fédéral, tendant à exonérer de la mobilisation les juments d'élevage.

7. Arrêté du Conseil fédéral concernant la punition des contraventions à l'interdiction d'exportation, du 30 décembre 1915.

Les autorités administratives restent compétentes pour poursuivre et pour juger les actes punissables susnommés, en tant que les dispositions actuellement en vigueur leur donnent ces compétences.

Le chapitre 1er du Code pénal fédéral du 4 février 1853 est applicable aux actes punissables ci-dessus énumérés.

Les gouvernements cantonaux doivent transmettre immédiatement au procureur-général de la Confédération, pour être remis au Conseil fédéral, tous les jugements des tribunaux de peines rendus par les autorités administratives et décisions d'autorités de renvoi qui seront prononcées sur le territoire, sur la base des arrêtés ci-dessus.

Cet arrêté fédéral entre en vigueur le 15 février 1916. En conséquence, les dispositions qui sont en contradiction avec cet arrêté sont annulées en particulier l'arrêté du Conseil fédéral du 10 novembre 1914, relatif à l'interprétation des arrêtés fédéraux, du 27 août et du 8 septembre 1914, devient sans effet.

## Suisse déportés en Sibirie

Le rapport de la Croix-Rouge internationale sur les camps de prisonniers en Russie apporte quelques précisions sur ce sujet. On y lit: « Il importe de remettre au point la question des Suisses détenus en Russie. En effet, un certain nombre de nos compatriotes établis surtout dans la Prusse orientale, ont été emmenés comme prisonniers civils et internés dans les camps de concentration. Lors-

qu'il a été possible de vérifier leur nationalité, ils ont été relâchés, et le plus grand nombre d'entre eux ont été rapatriés par les soins de la légation suisse à Pétrograd. Mais quelques-uns de ces malheureux, ayant perdu leurs papiers et documents, ou en ayant été dépouillés, doivent attendre que les démarches officielles, faites auprès de leurs communes d'origine, permettent de leur délivrer des passeports, sur le vu desquels les autorités militaires russes ne font aucune difficulté pour leur libération. La délégation a eu l'occasion de s'entretenir avec quelques-uns de nos compatriotes détenus qui attendent avec impatience le moment de revoir leur patrie. Elle peut témoigner que des démarches actives sont faites en leur faveur ».

## Pétrole et benzine

Par arrêté du 12 février 1915, le Conseil fédéral a chargé le département de l'économie publique de pourvoir dans la mesure du possible à l'importation du pétrole et de la benzine et de prendre les mesures nécessaires pour la régularisation du prix de ces marchandises. C'est pourquoi il est créé au département de l'économie publique un « bureau pour l'importation du pétrole et de la benzine », dont la direction est confiée à un spécialiste.

Ce bureau effectue les achats à l'étranger et, pour écouler le pétrole et la benzine dans le pays même, se sert des personnes et des maisons qui se sont occupées jusqu'ici de la vente de ces marchandises. L'arrêté n'introduit pas le monopole mais prévoit que l'importation du pétrole et de la benzine ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation du département de l'économie publique, qui peut la refuser ou la subordonner aux conditions commandées par l'intérêt public.

## L'affaire Choulat

La nouvelle de l'arrestation à Berne d'un journaliste nommé Choulat, qui aurait soûlé lancé dans des journaux parisiens des accusations contre le colonel Obrecht, est inexacte. M. Choulat, qui semble être étranger aux correspondances parues dans la presse parisienne, n'a nullement été arrêté. Il a simplement été appelé au Palais fédéral pour y fournir des renseignements sur une toute autre affaire.

## La monnaie d'argent usée

Suivant avis du Département fédéral des finances, les pièces d'argent française de 2 frs. 1 franc et 50 centimes à l'effigie de Napoléon III couronné ne peuvent pas être refusées si la couronne ou le millésime se voient encore. En conséquence, les pièces dont le millésime n'est plus visible, mais sur lesquelles la couronne est apparente, ont encore cours et ne peuvent être refusées.

## Le riz

La France a autorisé le transit d'environ 200 wagons de riz destinés à la Suisse, en souffrance à Marseille. Il s'agit de riz brisé pour la fabrication de la bière.

## Fermeture de la frontière

On annonce de Bonfol aux journaux badois que les Français, imitant l'exemple donné, il y a quelques jours par les Allemands, ont également fermé leur frontière, à toute circulation de Delle à Bellegarde. La fermeture est appliquée avec une égale rigueur dans la zone frontière de l'Ajoie, où, jusqu'ici, des exceptions étaient tolérées en faveur des habitants de la zone. La frontière n'est plus ouverte qu'en deux endroits à Bellegarde et aux Verrières, pour le passage des trains, et encore le service des trains a été réduit.

D'autre part, les journaux badois donnent la nouvelle intéressante si elle se confirme que les Français ont procédé ces jours à l'évacuation des localités se trouvant près de leurs positions du Sundgau à proximité de notre frontière. On précise que les villages de Pfetterhouse et de Seppois-le-Bas sont actuellement déserts et que leurs habitants, sur l'ordre des autorités militaires, ont été conduits à Giromagny, tandis que le bétail était mis en sûreté à Lepuix. De nombreuses automobiles militaires ont coopéré au déménagement des meubles et des hardes des évacués.

## CANTON DU VALAIS

Création d'une Chambre  
de commerce libre

Le projet de création d'une Chambre valaisanne de commerce fait son chemin. A la suite d'une circulaire adressée par le Département de l'Intérieur demandant aux organisations intéressées de donner leur avis sur l'opportunité de cette institution et sur le meilleur système à adopter, une importante assemblée a été tenue hier, dimanche, à Sion.

A peu près toutes les organisations industrielles et commerciales du canton, ainsi que des délégués de l'agriculture ont répondu à l'appel et se sont fait représenter à l'assemblée.

M. Jn.-Ch. de Courten, juge cantonal, qui a pris une bonne part à cette intéressante initiative, a présenté un rapport dans le but d'initier les participants à ce nouveau rouage et il a exposé les divers systèmes de Chambres de commerce: Chambres libre, mixte et officielle.

Au cours de la discussion, M. Maurice Pellissier, député, dont la compétence en matière commerciale n'est pas contestable, s'est prononcé nettement pour l'institution d'une Chambre de commerce absolument libre, qui, à son avis, pourrait seule rendre les grands services qu'on est en droit d'attendre.

La plupart des organisations intéressées se sont d'ailleurs prononcées dans le même sens. Le délégué de la société des commerçants de Sion a été seul, ou à peu près, à patronner une Chambre officielle et à présenter quelques objections qui n'ont pas paru plausibles aux membres de l'assemblée.

M. Mce Trotter, de Monthey, qui a étudié la question de près, a également conclu, dans un rapport en faveur d'une Chambre libre.

Une commission de dix membres a été chargée d'établir un projet qui sera ensuite soumis aux différents groupements industriels, commerciaux et agricoles du canton.

## Fausse nouvelle

Un journal étranger au canton publiait, samedi la nouvelle suivante sous la rubrique « Valais »:

« Le renvoi des élections. — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'introduire dans la constitution un article 87 bis, prévoyant le renvoi en 1917 des élections générales, qui devaient avoir lieu ce printemps. Informations prises à la Chancellerie d'Etat, nous pouvons assurer qu'il n'a jamais été question, jusqu'ici, d'un tel renvoi, dans notre canton. »

## Faits divers

Conférence sur l'économie  
domestique

On nous écrit: Jeudi dernier, Mlle Giroud a donné, à Bramois, une conférence fort instructive sur l'économie domestique; elle a indiqué la meilleure manière d'utiliser tous les légumes; de conserver la viande, et toute une foule de questions que doit savoir une bonne ménagère. Dans la salle communale, où la conférence eut lieu, l'on ne voyait que des dames et demoiselles. Cependant quelques bonnes mamans qui aussi y assistaient furent déçues dans leurs vieilles habitudes de pot au feu; elles se montrèrent très surprises que l'art culinaire ait fait de si grands progrès... Un merci à Mlle Giroud; qu'elle veuille encore venir donner quelques leçons à nos jeunes ménagères ce qui leur portera grand profit, ainsi qu'à la famille.

Hier, dimanche, M. F. Giroud a donné, à Bramois, une conférence sur l'élevage du porc des chèvres et des moutons.

Le local de la conférence était comble et le sexe féminin auquel incombent spécialement les soins à donner à la race porcine était fortement représenté.

M. le président Mayor a remercié chaleureusement le conférencier pour son utile exposé.

## Prisonniers italiens à Zermatt

A la suite d'une entente, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse, entre les gouvernements italien et autrichien, un certain nombre de prisonniers malades italiens seront hospitalisés en Suisse. Les prisonniers italiens seraient envoyés pour faire une cure à Zermatt; quant aux soldats autrichiens ils iraient à Davos.

L'Harmonie municipale de Sion à Montana

Nous apprenons que l'Harmonie municipale de Sion donnera dimanche 20 février, au Palace-Hôtel, à Montana, un concert en faveur des prisonniers de guerre français malades.

L'initiative prise par notre excellente société de musique sera certainement approuvée par tous ceux qui intéressent le sort des sympathiques prisonniers. Ces derniers seront sans doute heureux de l'agréable distraction qui leur sera offerte.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs ont mis à sac le chalet Seiler, près de Mollignon. Ils ont emporté du vin et divers objets du mobilier.

M. l'Abbé Franières, à Grimentz, a été nommé curé d'Evolène, en remplacement de M. l'Abbé Berclaz, démissionnaire.

L'ambassade de France à Berne remercie les personnes généreuses et les sociétés charitables qui ont envoyés des vêtements et de nombreux dons aux prisonniers français malades internés en Suisse. Elle rappelle que le Ministère de la guerre français se chargeant d'habiller ces militaires, les envois de vêtements sont désormais inutiles.

Pour les autres cadeaux que l'on voudrait faire parvenir aux intéressés, l'ambassade prie que l'on veuille bien s'adresser soit au Bureau de secours aux prisonniers de guerre (section franco-belge) à Berne, qui est seul chargé de la distribution entre les divers centres d'internement, soit aux Comités français spéciaux établis à Leysin et à Montana.

M. Benjamin Vallotton donnera à la salle du Café Central, à Montney, le 21 février, à 8 h. 1/2 du soir, la conférence « Chez les aveugles de la guerre ».

L'entrée est gratuite. La salle sera chauffée. A la sortie, une collecte aura lieu dont le produit sera versé au « Fonds romand en faveur des soldats français aveugles ».

Chronique agricole

Cours de viticulture

Les cours de viticulture donnés par les diverses sections de viticulture vont s'ouvrir. Qu'il me soit permis à ce sujet, de signaler à l'attention, non seulement des personnes qui désirent se vouer à la culture de la vigne, mais aussi à celles qui y sont intéressées à titre de propriétaires, toute l'utilité de ces cours.

Dans cette branche, comme dans tant d'autres, les préjugés sont difficiles à déraciner, et la culture normale et rationnelle lente à s'imposer, d'où bien des déboires dont les effets, d'autant plus tangibles qu'ils sont désagréables, se font surtout sentir dans la caisse du propriétaire.

Dans leur rapport de 1915 les inspecteurs du vignoble de Sion signalaient le nombre trop grand, hélas, de propriétaires qui étaient à la merci de quiconque se présentait à eux comme vigneron, sans l'être vraiment.

Bien loin de moi l'idée de faire de tout propriétaire un maître vigneron, mais il me semble que la fréquentation plus grande des cours serait de nature à apporter un remède à cette situation.

Le propriétaire qui connaît tout au moins les principes de la culture s'intéresse beaucoup plus à sa vigne et l'ouvrier qui apporte à son maître un certificat ou un diplôme, tout en donnant une preuve de ses connaissances, acquiert de sa part une confiance méritée.

Il en résulte évidemment plus de cohésion dans les idées et les travaux et un rendement en conséquence.

Notre vignoble mérite bien qu'on s'intéresse plus intimement à lui, et après le rendement si biennu de la récolte de 1915, c'est non seulement une dette de reconnaissance, mais un devoir qui s'impose pour les intérêts à venir.

Echos

De tranchée à tranchée
On mande de Lucques au « Giornale d'Italia »:

« D'une lettre écrite par un soldat des tranchées au marquis Laurent Bottoni, nous extrayons le récit suivant:

« Depuis quelques jours, on avait cessé de tirer de la tranchée à tranchée, on osait montrer sa tête au-dessus du parapet, et peu à peu des conversations s'engageaient entre adversaires. Et voici que par une journée brumeuse, un soldat autrichien sort de la tranchée; il est des nôtres fait de même; les deux hommes se rencontrent entre les réseaux de fils de fer barbelés et causent ensemble pendant une vingtaine de minutes.

« L'autrichien demanda du pain; nous lui donnâmes quatre miches, il en voulait encore davantage. Ses compagnons aussi avaient faim, disait-il. Nous lui donnâmes aussi du chocolat, des cigarettes et d'autres objets. Il serra la main du soldat de notre tranchée et exprima son chagrin de ne pouvoir passer de notre côté, de peur s'il était porté comme déserteur, de faire fusiller son chef de section qui était un irrédimé. Il montra la photographie de sa femme et dit que ses compagnons et lui étaient las de la guerre ».

LA GUERRE

La mission des délégués français à Rome

Le correspondant parisien du « Messagero » envoie à son journal les informations suivantes sur la mission de M. Briand à Rome: M. Briand voudrait, avant tout, constituer à Paris un conseil supérieur de la Quadruple-Entente composé de tous les ambassadeurs des alliés et présidé par le ministre français des affaires étrangères. Ce conseil se réunirait périodiquement en transmettant, dix jours avant chaque réunion, aux différents gouvernements, les questions à discuter. Si, par exemple, une entreprise était considérée comme nécessaire, les représentants des gouvernements de la Quadruple-Entente se réuniraient, discuteraient, décideraient et établiraient rapidement, de cette façon, un point de vue unique. Il faudrait ensuite assurer à l'entreprise la même unité de direction, d'où la nécessité d'un conseil militaire suprême, qui existe déjà au surplus et auquel il s'agirait de donner un peu de sang, un peu de souffle, un peu de vie. Mais il est clair que, pour arriver à ce résultat, il est indispensable de se placer tous au même point de vue en se persuadant qu'il n'y a pas une guerre française et une guerre italienne ou russe ou anglaise, mais qu'il y a une seule guerre, celle de tous les alliés, qu'il n'y a pas plusieurs fronts, mais un seul front, qu'il n'y a pas plusieurs armées, mais une seule armée, qu'il n'y a pas plusieurs usines de guerre, mais une seule usine de guerre. Bref, le but est unique et il faut, pour l'atteindre, unité d'efforts et de sacrifices. L'immunité absolue de son propre front assurée, chaque allié doit joyeusement déclarer quelles sont ses disponibilités en hommes et en matériel.

Ce conseil de guerre, composé de stratèges et de techniciens, des représentants des états-majors et des ministres des munitions, non seulement pourrait donner aux résolutions du conseil suprême diplomatique concernant les entreprises considérées comme nécessaires, mais aussi coordonner la préparation et l'effort dans tous les pays et sur tous les fronts, en distribuant, d'après la nécessité de

la guerre, les forces et le matériel. Aussi pense-t-on en France que tous les problèmes économiques et financiers (frêts, changes, etc.) qui inquiètent l'un ou l'autre des alliés, doivent être étudiés et résolus, si c'est nécessaire par tous les alliés.

Donc, unité d'action non seulement politique et militaire, mais aussi économique.

TURIN, 13. — On écrit de Rome à la « Stampa » que les résultats du voyage de M. Briand en Italie apparaîtront après le retour à Paris du premier ministre français. Pour le moment, non seulement le secret est gardé, mais l'exécution des décisions prises est renvoyée de quelques jours au moins, peut-être de quelques semaines.

Toutefois, si les accords intervenus et ceux qui interviendront ne sont pas publiés pour le moment, il est hors de doute que les négociations italo-françaises se déroulent dans une atmosphère favorable. Si les détails n'en sont pas connus, on n'ignore pas le point de vue exprimé dans les conversations et le but auquel visent les accords préparés.

UDINE, 13. — Dimanche matin sont arrivés dans la zone de guerre M. Briand, les membres de la mission française, l'ambassadeur de France, M. Barrère et le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, M. Elia. Ils ont été reçus par les autorités militaires. Ils ont traversé en automobile, au milieu des applaudissements, plusieurs localités pavisées pour se rendre au quartier général.

Zeppelins et superzeppelins
Les récents raids de zeppelins ont ramené l'attention sur les nouveaux engins créés en Allemagne.

La forme du superzeppelin n'est plus celle du poisson. Il apparaît ainsi plus élancé, plus élégant. Ses gouvernails sont beaucoup plus grands, permettant des manœuvres et des virages plus rapides. Le gouvernail de direction se trouve à l'arrière des plans stabilisateurs verticaux. Il a au moins trois hélices à trois pales, deux qui sont latérales et une autre à l'arrière. Sa propulsion est assurée par huit moteurs de 200 HP chacun. Comme le zeppelin du type courant, il a deux nacelles blindées.

Le superzeppelin est un monstre colossal; son volume représente 32,000 mètres cubes. Il peut, paraît-il, tenir l'air pendant douze heures sans difficulté, en marchant à une vitesse moyenne de 100 km. à l'heure. Il atteint même 115 à 120 km. à l'heure, alors que ses prédécesseurs ne dépassaient pas 80 km.

Le superzeppelin s'élève de 767 mètres en trois minutes. Il peut naviguer d'une façon courante entre 3600 et 4000 mètres. Pour parvenir à cette hauteur, 5 ou 6 minutes lui suffisent. C'est un avantage considérable sur l'avion qui ne peut s'élever qu'en spirales et met au moins vingt-cinq minutes pour atteindre la même altitude.

Les Allemands ont également réussi à rendre leurs aéroplanes à peu près invisibles. Ils les ont revêtus d'une sorte d'uniformes gris de plomb, ou plutôt gris-argent, au moyen de poudre d'aluminium qui reflète l'ambiance, de telle sorte que le monstre se confond avec elle. L'armature métallique ne saperçoit plus sous l'enveloppe. En plein jour, l'aéroplane est très difficile à distinguer, même à une faible hauteur.

L'équipage d'un superzeppelin est extrêmement variable. Il faut au moins dix hommes à bord, mais il y en a parfois 25. L'engin emporte de 1000 à 1200 kg. d'explosifs.

Enfin, l'armement se compose de mitrailleuses ou de canons, parfois installés sur une plateforme supérieure.

Villages bombardés
Les journaux badois rapportent que les villages de Kestlach et de Moernach, dans l'arrondissement d'Altkirch, ont essuyé vendredi le feu de l'artillerie allemande et ont été presque entièrement démolis.

La population de ces villages avait déjà été évacuée il y a quelques temps.

Les Français à Salonique
On mande de Salonique au « Petit Parisien » que les troupes françaises ont franchi le Vardar et se sont installées sur la rive droite du fleuve dans la région Jenitzé i Var-

dar-Veria. Cette localité est une importante station de la ligne Monastir-Salonique. On annonce d'autre part que de nouveaux contingents français continuent à débarquer à Salonique.

Le général Roussky
On mande de Petrograd au « Morning Post » que le général russe Roussky, aujourd'hui rétabli, a quitté la Caucase et retournera dans le cours de la deuxième quinzaine de février sur le front occidental, où probablement il prendra le commandement des troupes opérant dans le secteur de Riga.

L'inspection de Mackensen
Selon une information de Florina, le général Mackensen est arrivé jeudi à Monastir et a inspecté les troupes austro-allemandes. Il est ensuite reparti inspecter les autres garnisons allemandes de Serbie.

Renforts allemands à l'ouest
D'après des nouvelles provenant de la Haye 140,000 hommes ont passé par Aix-la-Chapelle. On ignore vers quel point du front ils sont dirigés. Un grand nombre de canons ont également passé par Aix. La plus grande activité règne sur les deux grandes lignes de chemins de fer d'Aix à Liège.

Tous les soldats et les civils qui viennent d'Allemagne expriment l'avis que le moment est venu de tenter un grand coup; il faut à tout prix enfoncer le front franco-anglais.

On prend également que les défenses de Liège et de Namur ont été renforcées.

Dernière Heure

En Roumanie

BUCAREST, 14. — Le 8 février, la situation du cabinet s'affermi chaque jour en raison de l'attitude nette du roi, d'accord avec M. Bratianu et de l'opposition. La propagande austro-allemande, très active cherche à créer des difficultés entre le roi et M. Bratianu soit en publiant des nouvelles tendancieuses, soit en provoquant des incidents diplomatiques.

Les nouvelles classes appelées à la défense des Carpates et des rives du Danube ont été complétées.

Lors de sa dernière entrevue avec M. Bratianu, M. Radoff préconisa l'union germano-bulgare. M. Bratianu répondit que la Roumanie avait un intérêt à maintenir sa neutralité armée. La presse déclare que l'idée d'un gouvernement avec M. Marghiloman ou pseudo-marghiloman à sa tête est de toute impossibilité.

Les Bulgares à El Bassan

SOFIA, 14. — Le quartier général annonce que les troupes bulgares ont occupé avant-hier El Bassan. La population leur a fait un accueil très chaleureux; la ville était pavisée.

(El Basan, près du Skumbi, à 55 km. de l'embouchure de ce fleuve, n'est qu'à 34 km. au sud-est de Tirana qu'occupent les troupes austro-allemandes. La descente des Bulgares le long du Skumbi menace de couper Durazzo de Valona).

En Alsace

BALE, 14. — Les journaux rapportent que, samedi, les Français auraient tiré plusieurs obus sur Mulhouse; on ignore de quel côté venaient les projectiles; ce serait soit des hauteurs de Thann, soit des batteries lourdes de Burnan et Sulznach.

On assure aussi qu'un certain nombre de personnes de Mulhouse ont quitté la ville pour se mettre en sûreté sur la rive droite du Rhin.

Le siège d'Aden

CONSTANTINOPLÉ, 13. — Les Anglais tranchés aux environs d'Aden ont été attaqués par nos vaillants soldats sur quelques points. Ils se sont retirés dans la zone de feu de leurs vaisseaux de guerre. Ils attendent à la fois se mouvoir depuis des mois sous la pression continue de nos troupes.

Dans les premiers jours de décembre deux détachements de nos méharistes ont attaqué les postes ennemis qui se trouvaient entre

Cheik Osman et la localité de Dhour. Ils ont infligé à l'ennemi des pertes sensibles en hommes et en animaux.

Le 8 décembre, il y eut également un rencontre entre nos détachements de méharistes et un détachement de cavalerie anglaise. L'ennemi a été housculé et a subi de nombreuses pertes.

Dans la nuit du 15 au 16 décembre, il s'est produit aussi un violent combat entre notre cavalerie et celle de l'ennemi. Près de Mejalé les forces ennemies ont été obligées de prendre la fuite dans la direction de Ceik Osman.

Bulletin anglais

LONDRES, 14. — La nuit dernière, nous avons fait éclater une mine et avons occupé l'entonnoir à l'ouest d'Hulluch sans éprouver de pertes.

On signale de part et d'autre une grande activité des artilles pendant la journée, près de Buthulle, à la redoute Hohenzollern, à Guinchy et à Armentières.

L'ennemi a bombardé nos tranchées à Hooge et au nord.

La Marche des Poilus

pour piano, par Eugène Franklina. — Fœtisch Frères (S. A.) éditeurs, Lausanne. Toujours soucieuse de tenir largement compte de l'actualité dans la direction qu'elle donne à son activité éditoriale, la maison Fœtisch a déjà publié depuis un an et demi bien des œuvres inspirées par les formidables événements actuels. Voici la dernière venue, qui paraît à son heure et sous un titre fort bien trouvé: la « Marche des Poilus », pour piano, de M. Eugène Franklina.

En dehors de son opportunité, la « Marche des Poilus » a d'autres titres beaucoup plus sérieux encore à l'attention des pianistes: d'abord les idées musicales, particulièrement heureuses, sur lesquelles elle est bâtie, puis son écriture irréprochablement châtiée.

Le thème générateur de l'œuvre, c'est la « Marseillaise »; mais le compositeur a su, avec un talent rare, le fragmenter et le travailler mélodiquement et harmonieusement, de façon à lui enlever toute banalité. Au début, c'est une simple indication rythmique, très discrète, à la suite de laquelle se déroule un chant grave et martial. Dans le « trio », les emprunts faits à l'œuvre immortelle de Rouget de l'Isle deviennent plus amples, plus précis, plus affirmatifs; confiés alternativement aux basses et aux parties supérieures, contrepointés ou interrompus, avec art par d'autres motifs sobres et expressifs, ils produisent un très grand effet, conservant le caractère grandiose du modèle tout en lui prêtant une allure nouvelle, rajeunie.

La « Marche des Poilus » dont l'exécution ne présente aucune difficulté sérieuse, a sa place marquée sur tous les pianos et il est à prévoir que les musiques militaires l'adopteront dans un avenir très prochain.



n'est pas seulement la plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute puissance nutritive

le plus avantageux des aliments de force. Dr. A. WANDER S. A. - BERNE

A tout seigneur tout honneur!

Les Pastilles Wybert-Gaba sont depuis 70 ans un remède indispensable dans les familles. Leur efficacité est sans pareille contre les catarrhes, irritations, maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

Refusez toute imitation! Les Pastilles Wybert-Gaba se vendent partout, mais seulement dans des boîtes bleues, à 1 franc.

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (8)

LE MORT VOLANT

— Vous aurez tout le loisir de le faire après... les champs ne sont pas truqués, je pense, ajouta le garde champêtre en riant... Et puis cette petite promenade de près d'une lieue nous fera du bien, à tous les deux, car on commence à prendre du ventre l'un et l'autre.

Flax acquiesça en soupirant et ils partirent dans la direction d'Aumale, le garde champêtre ayant d'ailleurs exprimé l'espoir qu'ils trouveraient en route quelque carrière hospitalière qui leur abrégierait le voyage à pied.

Mais ils ne rencontrèrent à leur vue, hormis les coutumières silhouettes rurales courbées sur la glèbe et qui les regardaient passer de loin avec une parfaite indifférence. Le garde champêtre, qui avait fortement dépassé la cinquantaine, marchait du reste assez péniblement, souffrant de rhumatismes, disait-il, de sorte qu'ils en eurent pour une longue heure à faire les trois kilomètres qui les séparaient d'Aumale.

Comme ils approchaient enfin de la gendarmerie, ils virent le brigadier et un de ses hommes qui examinaient le ciel vers l'ouest avec des jumelles.

— Nous cherchons, expliquèrent-ils au garde champêtre, un biplan qui vient de tomber du côté de Morvilliers. Vous n'avez rien vu?

— Ma foi non, on y tournait le dos à Morvilliers.

— Vous auriez tout de même dû entendre le moteur.

— Vous savez bien, sourit le garde champêtre que je suis quasiment sourd.

— En effet, intervint Flax, j'avais bien entendu, moi, mais monsieur m'a affirmé que c'était une machine à battre le blé, de sorte que je ne me suis même pas retourné.

— Ah! le révoilà! clama tout à coup le collègue du brigadier avec un enthousiasme déraisonnable. Il est superbe... et il file... et ils sont trois dedans, vous savez.

On distinguait, en effet, une triple silhouette dans le biplan qui s'élevait tout là-bas et décrivait un circuit immense comme s'il se proposait de faire le tour de l'horizon. Un ronflement du sol le masqua bientôt et on ne le revit plus.

— Il en passe souvent par ici, commenta le gendarme enthousiaste; hier encore j'en ai aperçu un qui était gros comme le poing, mais à ce moment on m'a appelé pour une affaire de service.

Cependant Flax et le garde-champêtre avaient suivi le brigadier dans son bureau et lui racontaient leur histoire.

Le brigadier, un quinquagénaire brun, terriblement sec et le nez vermiculé et ébloumi recourbé en forme de bec sur une moustache de chat en colère, s'intéressa prodigieusement au récit et dès qu'il fut terminé, il déclara: Je vais faire atteler la charrette anglaise à Pfister, l'hôtelier de la Girafe, et nous nous rendrons là-bas tous les trois, tandis que mon collègue ira prévenir le substitut qui a son automobile.

Quelques minutes après en effet la charrette

anglaise de l'hôtelier de la Girafe emportait rapidement nos trois personnages vers Fourcigny où l'arrivée du brigadier de gendarmerie flanqué du garde champêtre et d'un monsieur sévèrement mis suscita une telle émotion, que les silhouettes éparées dans les champs délaissèrent leurs travaux cette fois pour s'intéresser aux faits et gestes des représentants de la loi.

Flax s'appretait à ouvrir la porte simplement avec le crochet qui lui avait servi à la fermer.

A la grande surprise, il éprouva une résistance. Cette surprise se changea en une inquiétude affreuse quand le garde champêtre qui machinalement avait jeté un coup d'œil par la fente du volet, s'exclama:

— Tiens, on dirait que le mort n'y est plus. Parole le lit est vide.

Alors Flax s'arc-bouta contre la balustrade de fer du balcon, et de son dos formidable enfonça la porte dont la résistance avait été provoquée par de simples tampons de papier intercalés entre le chambranle et le cadre.

Le garde champêtre avait dit vrai; le mort n'y était plus.

Flax, suffoqué du coup, s'effondra sur la chaise unique du réduit, sentant la terre tout entière valser sous ses pieds.

VIII

Quelques minutes de désarroi suivirent, durant lesquelles la maison s'emplit de curieux. Les premiers naturellement s'étaient autorisés de leurs liaisons avec le garde champêtre ou avec le brigadier, les autres avaient suivi qui des voisins, qui des parents, qui des amis.

Comme le brigadier discutait avec Flax le côté fantastique de la disparition d'un homme mort enfermé dans une maison complètement isolée, un des curieux s'enhardit à dire:

— Il est évident qu'il n'a pu disparaître tout seul, ni s'enlever par la fenêtre fermée, donc on a dû l'enlever, mais personne n'a rien vu parce que nous étions tous occupés à guetter l'aéroplane qui était tombé à un kilomètre environ d'ici.

A ce moment ce fut comme un éclair qui jaillit dans le cerveau de Flax, des coïncidences, des rapprochements se soudèrent dans son esprit, il revit le biplan du plateau de Clamart le visage placide de Nestor Plançon, il fut sur le point de s'écrier:

— Parbleu, ils l'ont enlevé dans leur maudite machine ailée.

Mais un reste de prudence lui conseilla de se taire: qui savait si à la fin on ne le prendrait pas pour un fou. Cependant il questionna:

— Alors, personne ne s'est approché de cet aéroplane?

— Non, dit celui qui avait déjà pris la parole, on était tous au travail, n'est-ce pas? et on craignait quelque corvée. Nous autres paysans n'est-ce pas? on n'aime pas à se déranger pour des fous qui nous abiment nos récoltes même quand ils se contentent de venir s'y casser la figure.

— Mais le propriétaire du champ où ils ont atterri?

— Ah! voilà tout ce terrain par là a été vendu récemment à quelqu'un qui n'est pas du pays, de sorte que nous autres on ne s'en occupe plus.

— M'si, dit enfin un gamin de seize à dix-sept ans, j'ai vu deux hommes s'approcher

de l'aéro, et qui portaient quelque chose de volumineux... et j'ai pensé que c'étaient des messieurs descendus d'une auto stoppée aux environs et qui ravitaillaient l'aviateur en essence.

— L'aviateur, fit le brigadier, mais il me semblait qu'il y en avait trois.

— Mai, foi, on ne distinguait pas très bien. Le gamin venait à peine de faire cette réponse qu'un ronflement grêle anima le silence du dehors. Le brigadier se pencha à la fenêtre, en faisant volte-face aussitôt vers les curieux.

— Voici le parquet, dehors tous, et plus vite que ça.

La maison se vida comme par enchantement et le brigadier, suivi du garde champêtre et de Flax, se précipita au-devant de l'auto qui venait de s'arrêter et d'où descendaient le substitut, le juge d'instruction et un personnage cravaté de blanc, le médecin légiste. Mis au courant, les deux magistrats, s'esclaffèrent et toisèrent Flax d'un œil méprisant.

— Mais enfin, monsieur, finit par lui dire le juge d'instruction, en admettant que vous fussiez sûr, absolument sûr que cet homme était mort, vous n'avez donc pas eu l'idée d'examiner les environs de la maison, de rechercher les traces que doivent avoir laissées sur le sol ceux qui tout d'abord l'avaient amené là?

Flax songea que le soin de ces recherches avait été abandonné à ses deux collègues qui n'avaient rien vu, mais que d'ailleurs, par ordre du patron, il devait seul rester en jeu.

— Je n'ai pas eu le temps matériel de procéder à aucune investigation, dit-il d'un air humilié, qui n'était pas fait pour le réhaus-

**Montres** Fabrication soignée, garantie de bonne marche 5 ans. Envoi franco.

Echappement ancre pr. Hommes (7 fr. par mois)

No 251 acier noir mat cadran blanc	Fr. 21
No 252 acier noir mat cadran doré	Fr. 23
No 253 argent uni, joli cadran blanc	Fr. 37
No 259 argent gravé, riche	Fr. 43

A tout acheteur, gratis, jolie prime souvenir de la guerre „Nos Poilus“ reproduction du peintre E. Dupuis.

S'adresser M. L. A. LAMBERT, 40 rue du marché, GENEVE

**IMPRIMERIE GESSLER**

RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	== AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	== Circulaires
Enveloppes	== Faire-part
Registres	== Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	== Travaux
Menus - Volumes	pr. administratio s
== etc.	== etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**Tondeuses pr Coiffeurs**

coupe garantie, 3 mm

fr. 4.50 3 et 7 mm. fr. 5.—, 3, 7 et 10 mm fr. 5.50 Soignée fr. 6.— Pour chevants 3.90. Soignée 4.90.

**Rasoirs diplômés**

garantis 5 ans fr. 2.50, extra fr. 3.50

Luxe fr. 5.—. De sûreté fr. 4.—. Soigné fr. 4.50. à 3 lames fr. 5.50, à 6 lames fr. 7.— Globe Trotter à 2 lames dans un bel écrin fr. 8.—.

**LS. ISCHI, fabr. Payerne**

Catalogue gratis

Réparations et aiguisages en tous genres. Ateliers avec force électrique

**La Boucherie**

**Fréd. Sieber**

Rue de Chantepoulet, 12, Genève

Expédie à partir de 2 kg. 500

Bouilli le kg. de fr. 1.70 à 2.00

Boeuf à rôtir le kg. „ „ 2.20 à 2.60

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Prière d'indiquer le prix de la marchandise désirée.

**Persil**

lave et ménage les vêtements en dentelles

Soude à blanchir „Henco“

**TEINTURERIE BALOISE**

Lavage chimique

**RÖTHLISBERGER & Cie**

et-dt. C. A. GEIPEL

La plus grande maison et la mieux recommandée de ce genre à Bâle-DEPOTS; à SION chez Sév. ANTHANMATTEN, Tissus et succursale à BRIGUE et ZERMATT. à SIEBRE chez Mr. BIRDE, Grand Bazar.

**PAUL PIGUET-CAPT, fabricant**

BRASSUS (Vallée de Joux)

Montres Ire. extra, pr dames ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 135.—

Montres Ire extra pr Messieurs ancre de précision or 14 karats dep. Fr. 165.—

Montres Ire extra pour Messieurs ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 200.—

CHRONOMÈTRES. Ballein officiel de Ire classe or 18 karats dep. Fr. 300.—

Montres à sonnerie. Chronographes. Bracelets. Plats. Nouveautés. Bulletins de garantie et de marche avec chaque montre. Montres ancre nickel dep. Frs. 15.— à 28.—.

Dito acier, Frs. 20.— à 30.—. Argent Frs. 25.— à 30.—. Or dep. Frs. 100.—.

Réparations par ouvriers expérimentés.

Vevey. Médaille d'Or (collective) — Fournisseurs Tirs cantonaux — Références 1er ordre. — Facilités de paiement — Envoi à ch-ix

**Baume St-Jacques**

de C. Traumann, pharm. Bâle

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupure, éruptions de la peau, jambes variqueuses darts, excéma, etc.

Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt général

**Bâle, Pharm St-Jacques**

SION: Pharmacie Faust, Martigny, Pharmacie Lovcy, Sierre Pharmacie de Chastonay.

**L'ouvrier et les**

**Veillées des Chaumières**

H. Gautier, éditeur 55 quai des Gds. Augustin, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares: 5 Ct. le numéro

Abonnement d'un an 7 francs.

**Locomobiles à benzine**

**DEUTZ**

Les meilleurs moteurs qui existent pour service ambulant

Bien plus avantageux que les locomobiles à vapeur

**Moteurs à benzine DEUTZ**

types récents et bon marché

Force motrice la plus avantageuse connue actuellement pour l'agriculture et l'industrie

Demandez prospectus et conditions

**Gasmotoren-Fabrik „DEUTZ“ A.G., ZURICH**

**Curieuse histoire d'un déserteur allemand**

On mande d'Amsterdam au « Journal des Débats »:

Il s'appelle Carl Hausprecht. Au commencement de la guerre, il est parti avec la grande armée; il s'est battu à Liège, a assisté au sac de Louvain, à la bataille de l'Yser, puis il est allé dans l'Argonne. Il a vécu des mois dans les tranchées de première ligne, brisé, courbé, sans se plaindre; il a vu tomber ses camarades, morts ou blessés, et un jour, il a été, raconte-t-il, saisi d'une véritable angoisse. Enfin, il n'y tint plus et il déserta dans l'Argonne. Il eut la chance de gagner l'Allemagne, où des amis le cachèrent quelque temps; mais, d'inquiétude et d'épuisement, il tomba malade et fut admis dans un hôpital de Brunswick. Comme on ne le savait pas déserteur, il fut renvoyé au front après sa guérison. La fille de l'empereur, la duchesse de Brunswick qui l'avait vu à l'hôpital lui donna pour son mari une lettre de recommandation qui lui valut d'être nommé courrier de l'empereur et du duc de Brunswick. En cette qualité, il assista à beaucoup d'entretiens confidentiels; mais sa position privilégiée lui attira beaucoup de jalousies; on sut qu'il avait déserté, on le dénonça; il fut arrêté et envoyé devant un conseil de guerre près de la frontière belge. Les menottes aux mains il fut emmené par deux gendarmes qui s'endormirent pendant le voyage; lui, poussé par le désespoir, sauta par la portière du train en pleine vitesse et s'en tira avec quelques contusions.

**Les banquiers du Monde**

Les Etats-Unis sont en passe de devenir les banquiers du monde, car, depuis le début de la guerre, le montant d'emprunts étrangers placés en ce pays s'élève à 4500 millions de francs. En outre, des crédits, accordés principalement par les banques ont été consentis pour l'achat des denrées de tout genre; le total ainsi accordé s'élevait, fin 1915, à 879 millions de dollars, dont 35 millions ont été remboursés en décembre à leur échéance.

La dette étrangère créée aux Etats-Unis, depuis la guerre, subsiste donc à un total de 8720 millions de francs. Naturellement, les crédits de banque, de 844 millions de dollars sont pour la plupart gagés par des titres américains sortis des portefeuilles des capitalistes d'Europe; dans ce chiffre sont compris les sommes et les crédits consentis à l'Allemagne. Il y aurait, sur ce chiffre de 844 millions de dollars (4200 millions de francs) 665 millions de francs pour la France, 1100 millions de francs pour la Russie, et 700 millions de francs pour l'Angleterre. L'Autriche aurait eu 625 millions de crédits, laissant de 1100 à 1230 millions de crédits ouverts pour l'Allemagne. C'est probablement le reliquat des 3 milliards de francs de titres américains vendus par l'Allemagne durant le premier semestre de 1914, crédits sur lesquels l'empire tire de plus en plus. D'après les milieux les mieux informés, il ne subsiste plus de crédits allemands datant de 1913; l'Allemagne les aurait tous fait rentrer en or, ce qui expliquerait son importation de 1500 millions de francs d'or avant la guerre.

La somme de 4500 millions de francs avan-

cée sur emprunts spécifié comprend les 2500 millions de l'emprunt franco-anglais; 655 millions de francs au Canada; 125 millions de francs à la Russie; 125 millions de francs à l'Italie; 200 millions de francs à la République Argentine; 450 millions de francs à l'Allemagne (y compris les souscriptions américaines au 3me emprunt de guerre) et le solde en diverses sommes à nombre d'Etats dont la Suède, la Norvège, la Suisse, etc.

Sur ces mouvements normes de fonds, c'est à peine si les Etats ont exporté un milliard de francs en espèces, principalement pour l'Argentine et le Japon; mais il leur est rentré deux milliards de francs en or, en outre du retour des sommes d'or retirées de la circulation et du Trésor, durant les cinq premiers mois de la guerre.

L'Europe doit, en somme, environ huit milliards de francs aux Etats-Unis. Et durant l'année 1915, plus de cinq milliards de francs en titres américains ont été vendus par les capitalistes anglais et français, probablement en règlement de la balance commerciale.

Le commerce américain continue à se développer d'une façon extraordinaire. Les exportations de décembre 1915 se sont élevées à 359 millions de dollars, contre 246 millions en décembre 1914 et 223 millions en décembre 1913. Les importations ont repris quelque peu à 172 millions, contre 114 millions en décembre 1914 et 184 millions en décembre 1913. Les exportations sont de plus du double des importations et, si elles se poursuivent d'après cette proportion, la balance commerciale en faveur des Etats-Unis doublera aussi. Il est probable qu'elle dépassera dix milliards de francs pour l'année prenant fin le 30 juin prochain.

**Barrières d'huile repêchées dans les détroits du Danemark**

Presque toute la flotte de pêche d'Esbyerg est occupée à recueillir des barrières d'huile qui flottent et qui viennent du sud.

On a recueilli jusqu'ici plus de 3000 barriques de 200 kilogrammes chacune renfermant de l'huile à lubrifier. Ces barriques sont marquées « Copenhague-Malmoe-Stogkholm-Gothenburg ».

Ces barriques d'origine mystérieuse proviennent probablement de quelque navire de nationalité inconnue, torpillé ou coulé par une mine.

Quelques-unes des épaves et des barriques sont marquées « Philadelphia ».

ser dans l'estime des deux magistrats.

— Soit, fit le juge d'instruction, nous allons faire votre besogne alors.

En passant derrière la maison, ces messieurs s'aperçurent que l'herbe, poussée à l'abandon jusqu'au pied du mur, était foulée en maints endroits, mais quelle conclusion en tirer.

— Il y a là évidemment, dit le substitut en riant, des empreintes de pas, mais il faudrait être un Sherlock Holmes pour les interpréter dans un sens plutôt que dans un autre. Et d'ailleurs à quoi bon? On nous dit qu'il y avait un mort là, et il a disparu, nous n'avons plus rien à faire ici; quand ce cadavre ambulante aura été retrouvé, eh bien nous instrumenterons.

A ce moment une brève fanfare retentit sur la route, des sons claironnés, eut-on dit, par une tuba de mail-coach et une limousine vint se ranger tout près de l'automobile du parquet.

Un monsieur d'un âge indéfini, en complet de touriste, assis près d'une jolie jeune femme toute vaporeuse dans ses voiles claires, se leva et s'approcha du brigadier resté planté sur le perron pour en imposer à l'attribution sans cesse grossissant des curieux

— Le parquet est là, m'a-t-on dit, clama le nouveau venu d'un ton extraordinaire d'autorité et de suffisance. Voudriez-vous passer ma carte à l'un de ces messieurs?

— Ma foi, dit le brigadier en s'effaçant, car il flairait un personnage de marque, si vous voulez vous donner la peine de passer par là, vous les trouverez dans les champs derrière la maison.

L'automobiliste ne se fit pas prier, jetant à la jeune femme:

— J'en ai pour quelques minutes, ma chérie. Celle-ci lorgnait le groupe des magistrats qu'on voyait très bien de l'endroit où s'était arrêtée la limousine. Et comme ces messieurs n'avaient pas manqué de la remarquer aussi, le substitut se rengorgeait, plastronnait tandis que le juge d'instruction, assurait son binocle sur son nez et que le médecin abandonnait le sien pour mieux voir.

— Je suis attaché à la « Dépêche de Paris », dit le nouveau venu en arrivant près d'eux, et en saluant largement, et si vous voulez bien me permettre d'assister à vos constatations, de vous aider même au besoin, car je suis un vieux routier.

— Oh! mais vous allez faire double emploi avec monsieur alors, dit le substitut en désignant Flax d'un geste ironique. Monsieur est inspecteur à la Sûreté générale, et c'est lui qui a découvert ici, il y a une heure environ, un cadavre qui s'est évaporé dans le même temps sans laisser la moindre trace.

Le journaliste répondit par un ricanement discret.

— A Aumale même où je viens de m'arrêter pour une réparation on raconte en effet des choses rocambolesques et c'est cela qui m'a décidé à pousser jusqu'ici. Alors, continuez le reporter en plaisantant, si vous voulez permettre à ma vieille expérience... de vous aider à retrouver ce cadavre égaré?

— Ou diable, se dit Flax, ai-je déjà entendu cette voix!

Réflexion toute instinctive qui sombra dans le flot de ses préoccupations.

Le journaliste s'était penché et examinait le sol.

— Tenez, fit-il moins d'une minute après, voici une piste qu'il ne serait peut-être pas

inutile de suivre.

Et Flax fut d'autant plus frappé de cette remarque qu'à la suite d'un examen personnel des lieux, examen auquel il venait de se livrer à l'instant il allait lui-même indiquer aux magistrats la piste en question, le passage visiblement marqué dans les herbes, d'un individu qui avait dû être chargé d'un lourd fardeau.

Les magistrats suivirent le journaliste qui, une vingtaine de pas plus loin, leur fit remarquer que la piste, à partir de cet endroit se continuait par l'empreinte à travers champ pendant près d'un kilomètre au bout duquel brusquement elle aboutissait à deux ornières profondes et parallèles creusées sur un assez long espace dans la terre meuble; on eut dit le double sillon d'un soc de charrue.

— L'aéroplane! murmura Flax en pâlisant car maintenant plus que jamais il était certain d'être seul à tenir les fils essentiels d'une formidable et ténébreuse affaire où l'aviateur du plateau de Clamart et Nestor Plançon jouaient un rôle prépondérant. Et son chef lui imposait le secret, et par conséquent l'inaction.

Déjà le reporter dégoisait:

— Là-dessus je pense qu'il n'y a aucun doute, ce sont bien les patins d'un aéroplane qui ont creusé ces sillons et il est permis de supposer que cet aéroplane n'est autre que le biplan que j'ai vu, depuis une heure environ, évoluer aux quatre coins de l'horizon. Tantôt même, au moment où nous quittons Aumale il avait l'air de vouloir nous tomber dessus... et comme mon amie et moi nous n'avions aucune envie de voir se renouveler à nos dépens les fastes sanglantes de Paris-Madrid, vous pensez si j'ai mis la quatriè-

me vîjese.

Le substitut mesurait de l'œil la distance séparant la maison du crime du lieu d'atterrissage du biplan, et la topographie respective des deux sites.

— Résumons, fit-il tout à coup. Il y avait là-bas, tantôt étendu tout habillé sur un lit, le cadavre d'un homme que la Sûreté recherchait pour un triple assassinat commis à Clamart, et qui selon elle, serait un mendant professionnel de la banlieue parisienne. On trouve ce cadavre à plus de cent kilomètres environ du lieu où il aurait perpétré son crime; le temps de signaler la trouvaille au parquet, et il disparaît, comme escamoté, et cette disparition coïncide avec l'atterrissage dans cette région même d'un aéroplane fantastique qui se montre partout à la fois. En tout cas, sommes-nous autorisés à conclure, des empreintes qui relient le point d'atterrissage à la maisonnette là-bas, que le cadavre a été emporté dans les airs... mais pourquoi, dans quel but?

— Oui, pourquoi? répéta le journaliste qui prenait des notes... cela a l'air d'un formidable « humberg »... En attendant, la « Dépêche » aura un « papier » superbe demain matin.

— Et voici peut-être qui va le corser, votre « papier », dit le substitut en désignant le ruban blanc de la route départementale où l'on distinguait, assez loin encore, un gendarme à cheval qui galopait vers Fourcigny à bride abattue.

Le gendarme tourna à la fourche des deux chemins et bientôt on le vit mettre pied à terre près des deux autos. Quelques instants après, il rejoignait, haletant, le groupe des magistrats.

Il tendit au substitut un message griffonné à la hâte par le greffier du parquet. Il contenait en substance les nouvelles suivantes:

Un biplan avait atterri à deux kilomètres environ d'Aumale, en pleins champs, mais il avait repris son vol presque immédiatement, au moment où deux gendarmes à cheval s'approchaient en curieux. Ils trouverent, à la place où l'aéroplane s'était arrêté, un homme mort mais qui ne portait aucune blessure apparente. « L'homme était trop mal mis, ajoutait le greffier, et trop vieux pour qu'on put le prendre pour un aviateur. Il semblait au reste, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, qu'on se trouve en présence d'un cadavre répondant au même signalement que celui au sujet duquel la gendarmerie et le parquet viennent d'être requis par l'agent Flax de la Sûreté générale ».

— Ça, alors, c'est du « nanan! » s'écria le reporter, car le substitut avait lu le message tout haut.

Le juge d'instruction lui, se borna à hocher la tête, très ennuyé au fond de voir une histoire d'aéroplane se greffer définitivement sur une affaire destinée à un énorme retentissement et qui lui échapperait par le fait même du vaste élément aérien qui s'y mêlait.

Le médecin, lui, sujet aux crampes d'estomac et qui prévoyait un retard considérable apporté à l'heure de son dîner, se contenta de soupirer:

— Si l'aviation s'en mêle maintenant!... J'ai toujours dit qu'on ne devrait pas tolérer ce sport-là.

Quant à Flax il était tout simplement pétrifié à la pensée des gouffres de mystères qui continuaient de s'élargir sous ses pieds.

(à suivre)

**LA SEMAINE DE SUZETTE**

Seul Journal Spécialement rédigé pour les PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS

Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES